

Séance du 15 décembre 2016

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 9 décembre 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Bensoussan, MM. Boutonnet, Daubisse, Mmes Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Juzan à Mme Duhart ; Mme Taieb à M. Pocq ; Mme Belbaraka à M. Daubisse ; Mme Destin à M. Laiguillon ; Mme Aragon à Mme Herrera Landa.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Castel présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Musée Bonnat-Helleu – Acquisition de l'album lithographique *Sem au Bois* et demande de subvention à la Direction régionale des affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine.

Le musée Bonnat-Helleu conserve un fonds de référence relatif à Paul-César Helleu (1859-1927) : plus de 260 œuvres permettent de cerner l'univers de cette personnalité de la Belle Époque, de la fin des années 1880 à sa mort en 1927. Depuis 2011, le musée a initié une politique d'acquisition visant à compléter cet ensemble de provenance familiale.

À la faveur d'une vente organisée par la société Michaud enchères SARL, le 8 octobre 2016 à Nevers, la Ville de Bayonne a pu faire l'acquisition pour le musée Bonnat-Helleu, moyennant le prix de 800 € hors frais (soit 962,30 € avec frais), de l'album *Sem au Bois*, édité en 1907 par Georges Goursat, dit Sem (1863-1934), et Auguste Roubille (1872-1955).

Ce panorama de 9 m de long dépeint le Tout-Paris défilant en voiture à cheval sur l'avenue du Bois (actuelle avenue Foch). Les personnalités représentées incarnent la

société fréquentée par Paul-César Helleu, proche ami de Sem. Tous deux sont d'ailleurs figurés sur la frise. Le musée ne conserve à ce jour aucune œuvre du caricaturiste, qui a pourtant dessiné Helleu à de nombreuses reprises. Ainsi, cet ouvrage vient judicieusement enrichir le fonds Helleu que nous conservons, comme témoignage des relations entre les deux artistes et des cercles mondains qui forment leur clientèle.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire, étant entendu que la délégation permanente de la Commission scientifique régionale des collections des musées de France en Nouvelle-Aquitaine pour les acquisitions a préalablement émis un avis favorable à cette acquisition, à solliciter une subvention au taux le plus élevé possible auprès de la Direction régionale des affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ
CONFORME AU REGISTRE
Par délégation du Maire,
Dominique Foulon
Directeur Territorial